



Changer de prénom (prénom francisé)

Par **monica_81_old**, le **28/08/2007 à 16:43**

Bonjour, rn rnJe souhaiterais avoir des informations sur les conditions et la procédure pour changer de prénom. J'ai effectué quelques recherches sur internet sur le sujet et il semble que toute personne peut demander à changer de prénom, si elle justifie d'un "intérêt légitime" : son prénom ou la jonction entre son nom et son prénom est, par exemple, ridicule ou peut lui porter préjudice, s'il est désuet ou ou si la personne veut franciser son prénom.... rn rnPour ma part, c'est l'inverse, mon prénom a été francisé à ma naissance. Or, en français, mon prénom est pour moi, "désuet". rnrnJe souhaitais donc avoir l'avis d'un avocat s'il pense que ces raisons sont valables devant un juge ? Et dans ce cas, quelle est la procédure et le coût de cette démarche ? Où dois je m'adresser ?rn rnMerci pour votre aide,rnCordialement